Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 114 (1988)

Heft: 7

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein Société suisse des ingénieurs et des architectes Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Sections

SVIA

Assemblée générale ordinaire Pully, 25 mars 1988

Le comité de la SVIA invite les membres à assister à sa 114° assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le *vendredi 25 mars 1988* à 17 heures, à la Maison Pulliérane à Pully.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 1987.
- 2. Rapport présidentiel.
- 3. Elections statutaires

3.1 Elections au comité de la société Composition du comité actuel :

Président: M. Jean-Daniel Marchand, ingénieur civil; MM. Jean Nicollier, architecte; René Oguey, ingénieur civil; Jacques Richter, architecte; le président du Groupe des ingénieurs; MM. Vital Lachat, ingénieur géomètre et du génie rural; Jacques Gross, architecte; Blaise Junod, architecte; Charles Weinmann, ingénieur physicien.

MM. Blaise Junod et René Oguey sont soumis à réélection.

3.2 Election du président de la société Pour succéder à M. Jean-Daniel Marchand, le comité SVIA propose à l'assemblée d'élire M. *Jean-Baptiste Ferrari*, architecte à Lausanne.

3.3 Désignation des délégués

à l'assemblée des délégués de la SIA Les membres qui s'intéressent aux problèmes de la SIA sont priés de s'inscrire sur la liste des délégués à cette assemblée de la SIA en prenant contact avec le secrétariat de la SVIA.

Le comité SVIA considère en effet que ce n'est qu'avec une délégation à l'assemblée des délégués complète et homogène que nous pourrons avoir une influence sur la politique de la SIA centrale.

L'assemblée des délégués se réunit deux fois par an; en 1988 aux dates suivantes : samedi 28 mai et vendredi 18 novembre.

3.4 Election des vérificateurs des comptes.

4. Rapport de gestion

4.1 Comptes 1987 et budget 1988.

4.2 Rapport des vérificateurs pour 1987.

5. Cotisations 1988

Les activités entreprises en 1987 ont conduit à des dépenses qui n'ont pu être compensées par une participation financière suffisante des sponsors pressentis. La situation financière de la SVIA n'étant pas satisfaisante, le comité se trouve amené à proposer à l'assemblée le maintien de la contribution spéciale qui avait été acceptée en 1987, soit:

- contribution personnelle: Fr. 10.—/an contribution de bureau: Fr. 50.—/an.
- 6. Examen de candidature

M. Jacques Falconnier, ingénieur mécanicien, diplômé de l'Ecole technique

supérieure du soir de Lausanne, inscrit au REG «A».

Parrains: MM. Pierre Chuard et Jules Chauvy.

- 7. Présentation des membres admis en 1987.
- 8. Divers.

A l'issue de l'assemblée, nous aurons le grand plaisir d'entendre une conférence du professeur Jacques-Edouard Berger sur le thème « L'expédition scientifique de Napoléon en Egypte ». La conférence est réservée à nos membres et à nos invités.

Candidatures

M. François Boutinard-Rouelle, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1978.

(Parrains: MM. J.-D. Marchand et J. Richter)

M. Fabien Donzé, ingénieur civil diplômé EPFL en 1987.

(Parrains: MM. J.-P. Lebet et J.-C. Badoux.)

M. Hervé de Giovannini, architecte, diplômé EPFL en 1984.

(Parrains: MM. A. Décoppet et J.-L. Thibaud.)

M. Christian Maillet, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1988.

(Parrains: MM. Ph.-H. Bovy et J.-C. Badoux.)

M. Laurent Mouvet, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1984.

(Parrains: MM. M. Bourquin et B. Petrucciani.)

M. *Alain Nussbaumer*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1987.

(Parrains: MM. M. Crisinel et J.-C. Badoux.)

M. Christian Zulauf, architecte, diplômé EPFL en 1979.

(Parrains: MM. M. Trokay et F. Meier.) M. *Enrique Zurita*, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1985.

(Parrains: MM. Ch. Weinmann et G. Monay.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire *une opposition motivée, par avis écrit au Comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section genevoise

Candidatures

M. Giorgio Bernasconi, architecte EAUG, 1975.

(Parrains: M^{me} Arlette Ortis et M. Alexandre Micheli.)

M. Dominique Coumaros, architecte Unité pédagogique d'architecture N° 1, Paris, 1979.

(Parrains: MM. F. Willy Lups et Marc Gay.)

M. Pierre Jacquier, ingénieur civil EPFL, 1973.

(Parrains: MM. Arnold Widmayer et André Gobeli.)

M. *Michel Marc Noverraz*, ingénieur civil EPFL, 1975.

(Parrains: MM. Giancarlo d'Incau et Peter Knoblauch.)

M. Laszlo Petho, ingénieur civil, Université technique de construction et de trafic, Budapest, 1956 + REG 1987.

(Parrains: MM. Edouard Borloz et Arnold Widmayer.)

M. Yves Tournier, ingénieur civil EPFZ, 1987.

(Parrains: MM. Houchmand Naimi et Renaud Favre)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 30 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich

Le coin de la rédaction

Point final

«... bénéfiques pour l'économie»

C'est par ces mots que s'achève un articulet consacré par le *Courrier UVACIM* de février dernier à la politique coordonnée des transports. Inutile de préciser que ce n'est pas à cette politique que l'UVACIM dédie ce qualificatif!

Elle ouvre au contraire un feu de barrage sur le projet qui sera soumis au peuple à ce sujet le 12 juin prochain.

Les lignes de force de la politique des transports proposée n'ayant pas encore été publiées, je ne m'exprimerai pas à leur sujet.

D'avance, l'UVACIM y voit une «pieuvre antiroutes» favorisant unilatéralement les transports publics, et incite notre pays à contribuer à «unir l'Europe dans des domaines bénéfiques pour l'économie» pour éviter de devenir un «îlot de perfectionnisme» au milieu du continent.

L'UVACIM retarde de cent ans au moins, si l'on considère les services qu'un réseau ferré cohérent et universellement compatible (grâce à une normalisation exemplaire) a rendus à l'économie européenne.

L'UVACIM aurait-elle par ailleurs oublié le sort de la production automobile dans notre pays, pour éviter la comparaison avec les 110 000 postes de travail que Rail 2000 assurera directement ou indirectement dans l'industrie et l'économie suisses?

Que l'UVACIM veuille combattre l'introduction de taxes nouvelles, bravo! Mais à tirer indistinctement à boulets rouges sur tout ce qui vient de Berne, certains milieux patronaux vaudois risquent leur crédibilité.

Enfin, qui oserait sérieusement prétendre baser aujourd'hui une politique des transports sur le seul critère d'un bénéfice économique immédiat?

> Jean-Pierre Weibel, rédacteur en chef